DOSSIER DE CANDIDATURE

****

15e édition

Lundi 27 février 2021 – Théâtre de la Madeleine

**L’événement Sécurité/Sûreté de l’Année**

--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**1/ VOS COORDONNÉES**

Nom de l’entreprise : ..........................................................................................................................................

Adresse complète de l’entreprise : ................................................................................................................

Code Postal : ................................ Ville : ........................................................... Pays......................................

Domaine d’activité : .............................................................................................................................................

CA 2019 en Euros : ......................................................Effectifs : .........................................................

Comptabilité Fournisseurs

Nom : ....................................................Prénom : ......................................Fonction : ......................................

E-Mail : .................................................Tél. fixe : ......................................Tél. mobile ....................................

Adresse complète de l’entreprise (si différente) .........................................................................................

Code Postal : ................................ Ville : ........................................................... Pays......................................

Personne en charge du dossier

Nom : ....................................................Prénom : ......................................Fonction : ......................................

E-Mail : .................................................Tél. fixe : ......................................Tél. mobile ....................................

**Dossier à compléter et à transmettre à Margaux Cabrol**

Chef de projet des Trophées de la sécurité – RÉPUBLIK MDC

Mail : m.cabrol@republik-mdc.fr - Tel. : 06 32 75 73 57

--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**2 / VOTRE CATÉGORIE**

Choisissez et cochez la case correspondante :

☐ **Catégorie 1 : TECHNOLOGIES**

*Cette catégorie est ouverte aux donneurs d’ordres et aux prestataires : Fabricants, installateurs, intégrateurs, opérateurs…*

Critères : innovation – efficacité & ROI – pérennité - présentation

☐ **Catégorie 2 : RESSOURCES**

*Catégorie ouverte aux donneurs d’ordres et aux prestataires : de surveillance humaine, sûreté aéroportuaire, sûreté cynophile, sécurité mobile, télésurveillance...*

*Critères : innovation / efficacité de la solution – projet / présentation*

☐ **Catégorie 3 : INTELLIGENCE**

*Catégorie ouverte aux donneurs d’ordres et aux sociétés de formation, prestation de conseil et d’ingénierie, audit en sûreté, intelligence économique, prévention des risques, collecte et analyse de l’information, enquête privée…*

*Critères : démarche – efficacité & ROI – pérennité - présentation*

**Un doute sur la catégorie à choisir ?** Contactez les organisateurs pour présenter votre projet et voir comment il pourrait s’inscrire dans la compétition.

N.B : Si vous souhaitez concourir pour 2 catégories, merci de bien vouloir remplir un dossier de candidature par catégorie.

3 / **TITRE DE VOTRE PROJET**

Précisez : ...............................................................................................................................................................

4 / **PRESENTATION DE VOTRE PROJET (5 LIGNES MAXIMUM)** (400 caractères espace compris)

Attention : Ce texte sera l’élément auquel le jury aura accès. Il sera également publié sur le site tropheesdelasecurite.fr et dans le programme de la soirée remis à l’ensemble des participants.

.....................................................................................................................................................................................

.....................................................................................................................................................................................

.....................................................................................................................................................................................

.....................................................................................................................................................................................

.....................................................................................................................................................................................

--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

5 / **EXPLIQUEZ EN QUOI VOTRE PROJET À CONTRIBUÉ** A RENDRE VOTRE ENTREPRISE OU CELLE DE VOTRE CLIENT PLUS PERFORMANTE (annexe à joindre en pj) ?

.....................................................................................................................................................................................

.....................................................................................................................................................................................

.....................................................................................................................................................................................

--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

6 / **RÈGLEMENT**

**Article 1**. Les Trophées de la sécurité est une marque de la société REPUBLIK MDC, domiciliée au 2, Villa de la Station – 92150 Suresnes.

**Article 2.** Les Trophées de la Sécurité ont pour but de promouvoir l’ensemble de la profession et plus particulièrement les entreprises et directions sécurité qui ont mené à bien des actions reconnues comme pertinentes.

**Article 3.** Les Trophées de la Sécurité sont décernés par un jury de personnalités indépendantes. Ce jury est désigné par le comité d’organisation. Le jury est constitué de personnalités représentatives ou médiatiques. Il attribue le trophée pour chacune des catégories et sous-catégories à partir de la liste des nommés établie par les organisateurs. Les décisions du jury ne peuvent faire l’objet d’aucune contestation et n’ont pas à être motivées.

**Article 4.** Les organisateurs ont déterminé cinq catégories pour les Trophées de la Sécurité 2021. Cette liste est susceptible d’être modifiée. La liste définitive sera communiquée à l’issue du vendredi 3 septembre 2021 date de la sélection des nommés par le comité d’organisation.

Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 13 août 2021

**Article 5.** Peuvent concourir les entreprises et leur Direction Sécurité/Sûreté, fournisseurs, prestataires de services et les sociétés de conseil.

**Article 6**. Chaque candidat peut présenter un maximum de 2 dossiers.

Les candidats devront s’acquitter d’une somme forfaitaire :

* de **588 euros TTC** (490 euros HT) par dossier de candidature pour les

- administrations publiques,

- les associations,

- et les entreprises

> réalisant moins de trois millions de chiffre d’affaires par an ou ayant un budget annuel < 3 M€

* de **1 068 euros TTC** (890 euros HT) par dossier de candidature pour

- administrations publiques,

- les associations,

- et les entreprises

> réalisant trois millions d’euros ou plus de chiffre d’affaires par an ou ayant un budget annuel > à 3M€

Le règlement peut se faire via notre site, par virement ou par chèque à l’ordre de RÉPUBLIK MDC

L’acte signé (ou validé en ligne) à valeur de devis et vaut engagement financier de la part du candidat, [sauf, si en cas de force majeure, une résiliation est faite par courrier A/R au plus tard 30 jours avant le grand oral.]

**Article 7**. Les organisateurs des Trophées de la sécurité procèdent à l’appel des candidatures à partir du Mardi 1 octobre 2019. La clôture des candidatures est fixée au vendredi 13 août 2021. En devenant candidat des Trophées de la Sécurité, vous acceptez de communiquer vos coordonnées à MDC. La collecte de ces données est nécessaire pour vous adresser les documents qui faciliteront votre participation au grand oral ainsi qu’à la cérémonie de remise de prix. Votre candidature aux Trophées de la Sécurité vous permet également de recevoir des invitations aux autres événements de REPUBLIK MDC et de bénéficier des offres de partenaires sélectionnées par nos soins en fonction de votre profil. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, complétée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018, permettant la mise en œuvre concrète du Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression de ces données en vous adressant par courrier à REPUBLIK MDC, 2 villa de la Station, 92150 Suresnes, France.

**Article 8**. Il sera organisé une audition des nommés devant le jury le mardi 7 septembre 2021 de 08h00 à 14h00. Les candidats présenteront, lors de cette audition, leurs opérations, et répondront aux questions posées. Les nommés pourront fournir au jury tous les éléments souhaitables, tant en termes de documents visuels (powerpoint, supports papier…) que d’indications chiffrées. Toutes les informations communiquées au jury par les postulants (chiffres de vente, de notoriété, objectifs, etc.) feront l’objet d’une confidentialité totale dont le comité d’organisation se porte garant.

**Article 9**. Lors de l’audition des nommés, prévue le mardi 7 septembre 2021, le jury établira son classement en utilisant une grille d’évaluation multicritères, élaborée par le comité d’organisation. Chaque candidat disposera de 4 minutes pour soutenir son dossier et de 3 minutes supplémentaires pour répondre aux éventuelles questions du jury.

**Article 10.** Les nommés et les vainqueurs des Trophées de la sécurité seront présentés lors de la cérémonie de remise des prix du lundi 27 septembre 2021 à Paris, dans le programme de la soirée et en live.

**Article 11**. Le palmarès ne sera dévoilé qu’au cours de la soirée de cérémonie du lundi 27 septembre 2021 Un vote public sera également mis en place le soir de la Cérémonie.

**Article 12**. Tout candidat s’engage à respecter le présent règlement et la décision du jury.

--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

7 / **ACTE DE CANDIDATURE**

* **Oui, j’accepte les conditions du règlement ci-dessus.**
* **CA/budget 2019 inférieur à 3 millions d’euros**

Je procède à un règlement par CB en ligne, un virement (RIB ci-dessous) ou je joins un chèque de 588 euros TTC (490 euros HT) par candidature à l’ordre de REPUBLIK MDC. J’accepte de soutenir ma candidature devant le jury en cas de nomination.

* **CA/budget 2019 égal ou supérieur à 3 millions d’euros**

Je procède à un règlement par CB en ligne, un virement (RIB ci-dessous) ou je joins un chèque de 1 068 euros TTC (890 euros HT) par candidature à l’ordre de REPUBLIK MDC.

J’accepte de soutenir ma candidature devant le jury en cas de nomination.

* **Adhérent GPMSE**
* **Adhérent FFMI**
* **Adhérent CLUSIF**

Cachet & Signature

Précédé de la mention “lu et approuvé“

Date :

**Dossier à compléter et à transmettre à Margaux Cabrol**

Chef de projet des Trophées de la sécurité – RÉPUBLIK MDC

Mail : m.cabrol@republik-mdc.fr - Tel. : 06 32 75 73 57

**\* Coordonnées bancaire REPUBLIK MDC**

IBAN : FR76 1287 9000 0111 0810 3200 110 BIC : DELUFR22XXX